

la feuille

122

Juin 2009 Magazine mensuel d'information Ville de Fleury-Mérogis

2 BILLET

Michel Humbert

2 CITOYENNETÉ

Conseil municipal du 25 mai

4 FÊTE

Fête de la ville

6 DÉBAT

Un avion pour la paix

7 SCRUTIN

Élections européennes

8 LOISIRS

Un chapiteau pour juillet

9 CIVISME

Un geste symbolique - Dix sur dix

10 HABITAT

Les Jones-Marins sont une réalité

12 KALÉIDOSCOPE

14 AGGLOMÉRATION

L'avis des usagers

15 SPORT

Sauve qui peut la vie - Brèves

16 CULTURE

Jazz au Marcille - Auditions du Cma

Tapis volant - Place au théâtre

Exposition philatélique

Bouille la petite goulue

19 PRATIQUE

23 BRÈVES

24 FLEURYSCOPE

Sortir à Fleury-Mérogis

Post-scriptum



La fête, ensemble

Le mois de juin va donner lieu à de nombreux rendez-vous, au cœur des quartiers, pour discuter mais aussi se retrouver lors d'instant conviviaux, autour de repas confectionnés par des habitants avec l'aide des services municipaux. Favoriser la rencontre des habitants de tous les quartiers, construire des projets et actions destinés à tous, aborder ce qui fait le quotidien, « tricoter » des moments sympathiques, solidaires, émouvants, sont les objectifs que nous voulons mettre en œuvre durant l'été. Nous avons proposé que la Fête de Fleury, qui aura lieu le 20 juin, se transporte au cœur des Résidences. De nombreux temps forts vous attendent : repas interactif, spectacle participatif, animations originales, faisant appel à l'imaginaire, démonstrations initiées par les bénévoles qui constituent le riche tissu associatif local. Nous souhaitons donner un caractère innovant à cette fête qui constitue l'un des événements majeurs pour notre commune et ses habitants. Cet été, des familles ne pourront hélas pas partir en vacances. Pour que l'été soit actif et source d'amusements, nous avons décidé d'installer un « chapiteau loisirs » tout au long du mois de juillet. Des animations sportives, culturelles, ludiques, festives, éducatives vous seront ainsi proposées par des associations, des services municipaux et des partenaires. Le cirque en sera une des thématiques et vous serez nombreuses et nombreux à découvrir cet art sous toutes ses facettes.

Toutes ces initiatives nous donneront l'occasion de discuter et de faire aussi la fête tous ensemble.

Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis



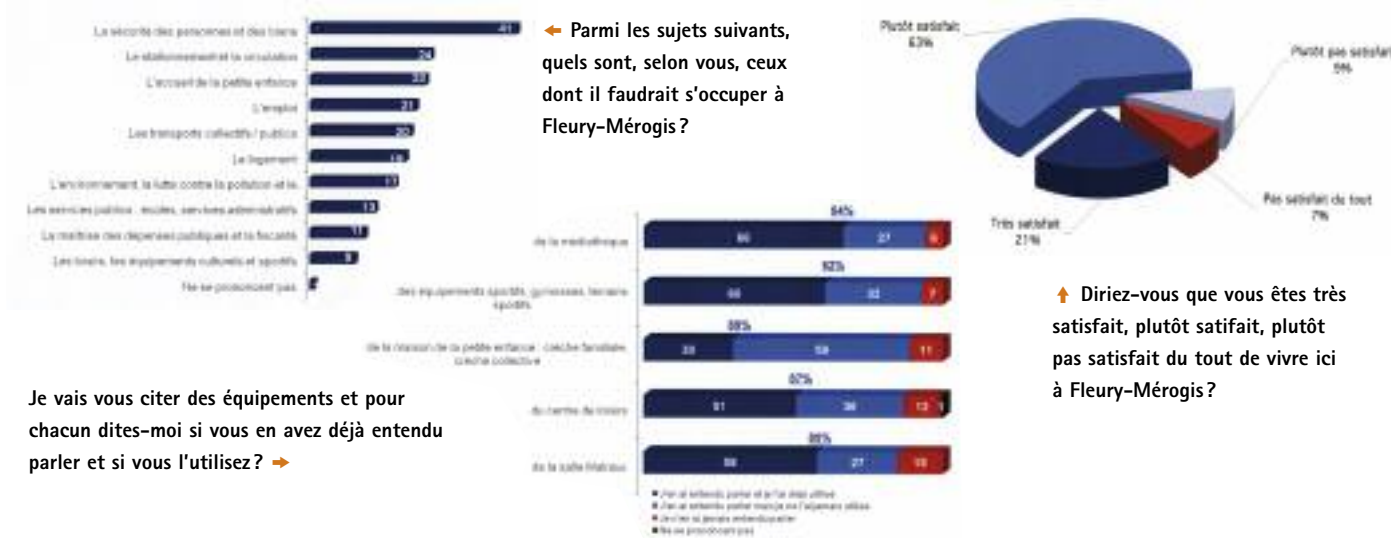
Conseil municipal

Le conseil du 25 mai a vu la présentation des conclusions de l'enquête d'opinion conduite par l'institut CSA « Les habitants de Fleury-Mérogis et leur ville ».



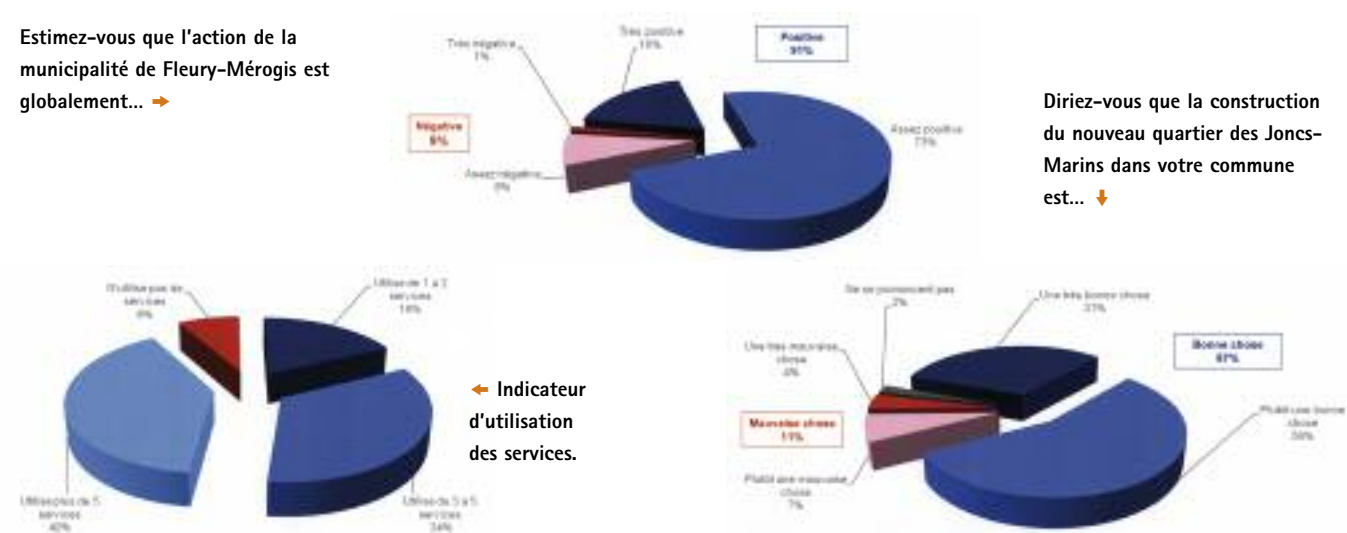
→ **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**
Lundi 22 juin 2009 à 20h30 en mairie.

Le maire avait convié l'institut CSA à présenter le rapport synthétique de l'importante enquête conduite du 16 au 27 mars dernier. 567 personnes âgées de 18 ans et plus, représentant des deux sexes, de toutes les tranches d'âge et de professions diverses ont répondu par téléphone aux questions du CSA. Il en ressort un état des lieux positif, un pourcentage très important de personnes faisant état de leur satisfaction sur la conduite des affaires de la ville. Ainsi à la question d'être satisfait de vivre à Fleury-Mérogis, 84% des personnes répondent oui avec 21% de très satisfait, ce qui représente un pourcentage 5 points supérieur à ce que l'on observe ailleurs. Les sondés considèrent aussi que l'image de la ville est en amélioration constante, ils soulignent la qualité de la vie associative, son dynamisme et sa capacité à répondre aux besoins des familles. Ce qu'illustre le taux de fréquentation des équipements publics avec en tête de liste la médiathèque, connue par 94% des Floriacumois qui sont 67% à l'utiliser régulièrement. Presque même score pour les équipements sportifs, la Maison de la petite enfance, le Centre de loisirs, la salle Malraux. Ce taux de notoriété est mis en exergue par le CSA qui là encore met en avant des taux largement supérieurs à la moyenne habituelle. Qu'on en juge, tous équipements et services confondus, les Floriacumois utilisent à 92% d'entre eux de un à plus de cinq services.



Mais, cette situation enviable, ne fait pas l'impasse sur certaines questions, l'aspiration à un logement de qualité pour nombre de Floriacumois, le sentiment d'insécurité diversement apprécié en fonction des quartiers, la volonté d'être encore plus partie prenante dans la démarche participative. Comme l'avait dit Michel Humbert à la présentation de la démarche d'enquête qu'il souhaitait initier, ce sondage n'a pas vocation à l'autosatisfaction. Mais à mieux et plus prendre en compte les aspirations de la population. Ce sondage sera longuement étudié par l'équipe municipale qui dotée de cette outil d'analyse et d'aide à la décision pourra à n'en pas douter développer les propositions et les traduire en actions concrètes au service de l'intérêt général.

Estimez-vous que l'action de la municipalité de Fleury-Mérogis est globalement... →



Entrez dans la fête du Petit Bal Fleury

Le 20 juin, la fête de la ville joue la différence en déclinant sur tous les tons le partage et la participation.

Sous l'impulsion de la nouvelle équipe municipale, la fête de la ville fait peau neuve et s'annonce originale, surprenante et hyper conviviale. Articulée autour de la thématique du nomadisme, l'esprit de la fête se veut sans frontière, avec une libre circulation des idées, des personnes et des cultures. Autre paramètre fondamental, l'essence et le sens même de la fête du 20 juin sont basés sur la participation de tous les habitants, sans discrimination aucune, issus d'associations ou pas. Partant du principe que c'est le « faire ensemble qui crée du lien », les pilotes de cette journée mémorable ont élaboré un énorme projet créatif et participatif depuis des mois. Alors, entrez dans la danse...

Tous artisans de la fête de la ville

Installée cette année au cœur des Résidences, la fête, longtemps concentrée autour d'un chapiteau, se donne des airs de nomadisme à travers une nouvelle configuration spatiale et un esprit nomade qui sera le fil rouge du samedi 20 juin de 14 heures à minuit. Porté par deux artistes enseignantes du Cma, Agnès Raina, la flûtiste, et Karine Verat, la danseuse, l'événement promet son lot de surprises, toutes plus inattendues les unes que les autres. Sans trop dévoiler de secrets, on peut d'ores et déjà déclarer que de nombreux vrais ou faux concours loufoques faciliteront les contacts entre habitants : dressage d'ours en peluche, photo de famille avec changement vestimentaire, concours de gri-

maces, apéro-pétanque... les idées ne manquent pas... mais chut!

Plus traditionnels, mais toujours appréciés des enfants, un manège et une structure gonflable sont prévus.

Côté déco, l'association *Les Diaprés* s'en donne à cœur joie. Ouverts à tous les amateurs d'arts plastiques, initiés ou pas, des ateliers sont sur l'affaire depuis des semaines. Matériaux de récupération, peintures, couleurs, l'imagination est au pouvoir et tous les habitants souhaitant participer à la décoration des stands, des tables et de la scène, dans une ambiance créative et conviviale, sont invités à venir rejoindre les ateliers (voir encadré). Le maître-mot, oser laisser libre court à son inventivité!

Il y aura aussi les démonstrations des associations (école Cocâtre, Réagir...).

Le repas, qui se déroulera sur le parvis de la médiathèque, tout comme le bal, sera assuré par l'association *Reflét d'Outre-Mer*.

Un grand bal original

Animé par Nono Quintet de la compagnie lilloise du Tire-laine, le bal est le point d'orgue de cette fête qui s'inscrit dans l'esprit festif du collectif bien connu des gens du nord. Si Nono Quintet a l'art de faire danser un public intergénérationnel sur un répertoire populaire* (madison, bourrée, rock, valse, polka...), il saura également faire virevolter les

Floriacumois sur des inventions

« C'EST LE "FAIRE ENSEMBLE" QUI CRÉE DU LIEN. »

étonnantes concoctées par les artistes Karine et Agnès. Pour exemple, quelques petits secrets glanés en coulisses : il est envisagé d'envelopper les danseurs dans un immense tissu suivant le rythme de la musique... Mais chut, faut pas le dire ! Par ailleurs, il paraît qu'il y aura des chaussures magiques qui font danser les gens dès qu'on y glisse le bout de son pied... Mais chut, faut pas le répéter ! Et des surprises comme celles-là, il y en a plein qui germent sans cesse ! Alors, qu'est-ce qu'on attend pour faire la fête ? **Patricia Lacan Martin**

NONO QUINTET DE LA COMPAGNIE DU TIRE-LAINE*

Source vive de la scène musicale lilloise, la compagnie du Tire-laine est un collectif d'une trentaine de musiciens répartis dans une dizaine de formations dont Nono Quintet qui est le fondateur de la compagnie. Elle mélange musiques traditionnelles (tziganes, musette, arabo-andalouse...) et nouvelles sonorités.

* Tire-laine : c'est le nom dont on affublait le voleur au Moyen Âge que l'on accusait de « tirer sur la laine » des manteaux pour en dérober le contenu.

LES ATELIERS DU PETIT BAL FLEURY

Pour les jeunes, et les autres...
Pour les danseurs, et les autres...
Pour ceux qui aiment la fête, et les autres...

→ Ateliers Danses de bal
Samedis 6 et 13 juin, 10h-12h au Centre musical et artistique Jean-Wiener.
Samedi 20 juin sur le parquet de la fête.

→ Ateliers Déco
Vendredis 5, 12 et 19 juin
15h-22h au Chalet.

Lundis 18 et 25 mai, 8 et 15 juin
15h-18h salle Wiener.

Renseignements au 01 69 46 72 09
Aucune inscription n'est nécessaire
Entrée libre comme l'esprit de la fête



Un avion pour la paix

Du 11 au 15 avril dernier 108 élus, journalistes et militants associatifs se sont rendus en Palestine à l'initiative de l'Association nationale des élus communistes et républicains et de l'Association *pour le jumelage Palestine France*. Farid Diab et Abdelhamid Yassine élus Floriacumois y participaient.



Mercredi 13 mai de nombreuses personnes se pressaient salle Malraux pour débattre sur la situation en Palestine. En support de la discussion un film* témoignage de Abdel Yassine qui donnait la parole à des Palestiniens et à des Juifs engagés dans l'action pour la paix. Dès l'ouverture du débat, Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis a rappelé que la ville est engagée depuis longtemps dans le concept Culture de la paix et qu'il a dénoncé dès les premières heures la guerre à Gaza de 2008.

La salle sous le choc

Des images fortes et des propos qui l'étaient tout autant ont mis la salle en état de choc. Des murs de séparation des communautés aussi importants que le mur de Berlin, des contrôles d'identité permanents, des vexations, l'impossibilité de se déplacer à sa guise ont marqué les participants au voyage qui ont évoqué l'apartheid. Farid Diab : «Ce que montre la télévision est un chose, la réalité est toute autre. Par exemple pas une famille n'est pas à l'abri de la prison.

Planter un drapeau palestinien sur un mur peut valoir neuf ans de prison». **Devenir des passeurs d'espoir**

Jean-Jacques Paris, élu de Gironde et secrétaire général de l'Anecr : «Les Palestiniens que nous avons rencontrés nous ont demandé d'être des passeurs de paix et d'espoir. Nous pouvons témoigner que les mesures prises par l'État d'Israël s'inscrivent dans une stratégie destinée à créer des enclaves pour les Palestiniens et les maintenir dans ces territoires exigus où la vie même est impossible. Nous devons nous servir du droit international pour dénoncer ce qui est illégal». Propos repris avec force par une participante du débat «la misère est partout, la catastrophe sanitaire menace, les besoins énormes». L'idée de jumeler des villes de France avec des camps palestiniens emporte l'adhésion des participants au débat et la volonté d'agir concrètement est unanimement partagée.

Avec la passion qui était palpable, le débat aurait pu se poursuivre toute la nuit, Michel Humbert a conclu pourtant en déclarant «qu'il ne s'agissait pas d'une

question entre Arabes et Juifs mais d'une question géostratégique». Pour lui, Israël sert aussi à diviser les États arabes en servant la politique américaine et européenne. Il considère qu'Israël est un État massacreur et que refusant tout antisémitisme, il convient tout de même d'affirmer qu'il s'agit d'un État fasciste. La preuve en est pour lui que durant la guerre à Gaza, des armes expérimentales ont été testées au bénéfice des Américains et que tout a été mis en œuvre pour empêcher que des soins soient dispensés aux blessés. Il a enfin affirmé avec force qu'un État capable de se conduire ainsi se disqualifie et mérite d'être mis au ban des nations. ■

* *Les yeux ouverts dans Jérusalem déchainé*, film à disposition à la médiathèque.

En haut à gauche : Farid Diab (à gauche) et Abdel Yassine (à droite) en compagnie de Hind Kouzy, représentante de l'autorité palestinienne en France, et le directeur de cabinet de l'autorité palestinienne.

Élections européennes

Dimanche 7 juin prochain nous sommes tous conviés à voter dans le cadre des élections européennes.

Il est un fait que la campagne électorale pour les Européennes n'est pas assez au cœur des préoccupations des Français. Les observateurs redoutent un très fort taux d'abstention, ce qui ne va pas dans le sens de l'appropriation par les citoyens des enjeux politiques au Parlement européen. Et pourtant ! Il faut savoir que plus de 70% des lois votées en France ne sont que l'adaptation en droit français des directives européennes. Raison de plus pour que pas une voix ne manque. Ne pas voter c'est laisser faire et prendre le risque que des directives dont nous ne voudrions pas pour ce qui nous concerne soient adoptées. D'un point de vue plus général, on peut se poser la question de la valeur de l'abstention.

L'autre raison de l'abstention massive est le sentiment que l'Europe, «c'est loin / c'est terriblement technique / ça ne concerne que des spécialistes». Comme nous venons de le voir, il n'en est rien et chaque voix comptera dans cette élection où il n'y aura qu'un seul et unique tour.

Pour voter

À Fleury comme dans toutes les villes de plus de 3500 habitants, les électeurs devront pouvoir justifier de leur identité en application de l'article R60 du Code électoral en présentant certains titres : carte nationale d'identité, passeport, carte du combattant de couleur chamois ou tricolore, per-

mis de conduire, permis de chasser avec photographie... Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne autres que les Français de justifier de leur identité lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales : carte d'identité du pays dont le titulaire possède la nationalité, titre de séjour... Les titres doivent être en cours de validité à l'exception de la carte d'identité ou du passeport qui peuvent être périmés. ■



COMMENT SE DÉROULE LA PRÉPARATION D'UNE ÉLECTION ?

La préparation est double : logistique et administrative.

Le matériel qui doit figurer dans les bureaux de vote est très précis : les urnes, vérifiées, et leurs clés, les isoaloirs... La loi impose un isoaloir pour 300 électeurs. Les tables doivent être installées de façon précise et il existe une liste de fournitures :

des lampes par exemple. C'est obligatoire. S'il y a une coupure d'électricité, l'élection doit se poursuivre.

La préparation administrative est plus fastidieuse mais essentielle : elle permet le bon déroulement d'une élection. Un dossier est préparé pour chaque bureau : circulaires et autres documents transmis par

la Préfecture, affichage obligatoire, feuille type de dépouillement, listes d'émargement, procès-verbaux. Les bureaux de vote sont tenus par des personnes dont la désignation est soumise à la loi. Chaque bureau se compose d'un président, de deux assesseurs titulaires et d'un secrétaire.

Un chapiteau pour juillet

Dans un moment où la vie est de plus en plus dure et consciente que la majorité des habitants de Fleury-Mérogis ne peut bénéficier de vacances, la municipalité met en place un chapiteau loisirs ouvert à tous qui proposera des activités de loisirs variées chaque jour.



Comment proposer une alternative à la population floriacumoise qui ne dispose pas des moyens nécessaires pour partir en vacances, comment dynamiser le quartier des Aunettes en favorisant la mixité sociale et géographique, comment mutualiser les moyens municipaux en favorisant le partenariat et la diversité? Le chapiteau loisirs est à n'en pas douter une des réponses que les élus ont voulu apporter à ces questions cruciales. Action transversale, innovante et festive, le chapiteau sera le cœur de l'action de loisirs que construit la municipalité pour le mois de juillet. Portée par le service Jeunesse, elle implique tout autant les services municipaux que les associations. Car tous les jours et tous les soirs, le chapiteau sera le point de rendez-vous des Floriacumois qui se verront proposer des

concerts, des activités sportives, des loisirs divers, des approches des métiers et techniques du cirque.

Un vrai chapiteau

Sur le terrain des Aunettes (le Totem), à proximité de la salle Wiener, un authentique chapiteau de cirque sera installé dès fin juin. C'est dans cette structure qui inspire la fête à tout un chacun que seront proposées des activités variées. Le service municipal de la Jeunesse développera des projets qui favorisent la mixité sociale en regroupant sur un même projet des jeunes de tous les milieux. Cette mixité devrait permettre une certaine cohésion sociale au niveau de la ville et une approche intergénérationnelle de l'activité d'été. Le chapiteau appartient à l'association Balthazar agréée par l'Éducation nationale entre autres et qui tra-

vaille avec de nombreux partenaires institutionnels et culturels.

Un lieu d'accueil et de loisirs

Chaque jour des activités seront proposées. À l'heure où sont écrites ces lignes, il est impossible d'en donner le détail, mais sachez que vous trouverez en permanence une activité qui correspondra à votre âge ou vos envies. Les services municipaux s'y emploient, des associations de la ville tout autant, chacun faisant œuvre de créativité pour répondre à ce droit que représentent des vacances enrichissantes et surprenantes. Les activités « découverte des arts du cirque » seront encadrées par les deux permanents de l'association Balthazar, les activités concerts, débats, veillées diverses le seront par les services municipaux. Le programme détaillé sera proposé dans la prochaine édition de *la Feuille*. ■

Un geste symbolique



Une cérémonie citoyenne pour un acte citoyen : le vote.

À la veille des élections européennes, les 90 jeunes Floriacumois récemment majeurs ont eu le privilège d'être conviés par le maire Michel Humbert à une cérémonie officielle de remise en main propre de leur carte électorale. Symbolique mais honorifique, cette cérémonie, émaillée

d'un discours pertinent, s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié. Au cours de son allocution, le maire a rappelé les principes fondamentaux du droit de vote, son histoire et la responsabilité de chaque électeur.

« Atteindre l'âge de 18 ans vous confère des droits et des devoirs dont celui vous donnant la possibilité de vous exprimer lors des différents scrutins et ainsi de prendre part à la vie démocratique française et européenne... »

« S'ABSTENIR EST RAREMENT UN ACTE MILITANT »

Les élections constituent un moment fort pour donner de la voix. Chaque voix a son importance et chaque voix compte. Cela peut infléchir des choix politiques qui concernent directement notre vie quotidienne...

S'abstenir est rarement un acte militant. C'est surtout laisser aux autres le soin de choisir pour soi-même. Ce qui n'est jamais la bonne solution...

Je vous donne rendez-vous le 7 juin pour exercer grandeur nature votre premier vote. » **PLM**

Dix sur dix

Dix jeunes Floriacumois, entre 15 et 24 ans, ont bénéficié, pendant les vacances de Pâques, d'une formation de secouristes premiers secours dispensée par les sapeurs pompiers. Initiée par le Point information jeunesse à l'intention des jeunes de la ville ayant un projet en relation avec le stage et quelques jeunes suivis par la Réussite éducative, cette formation très intéressante l'est à plusieurs titres. Non seulement elle enseigne les gestes qui sauvent mais elle développe le sens des responsabilités, le sens du civisme et l'esprit de solidarité. Au programme, les jeunes ont

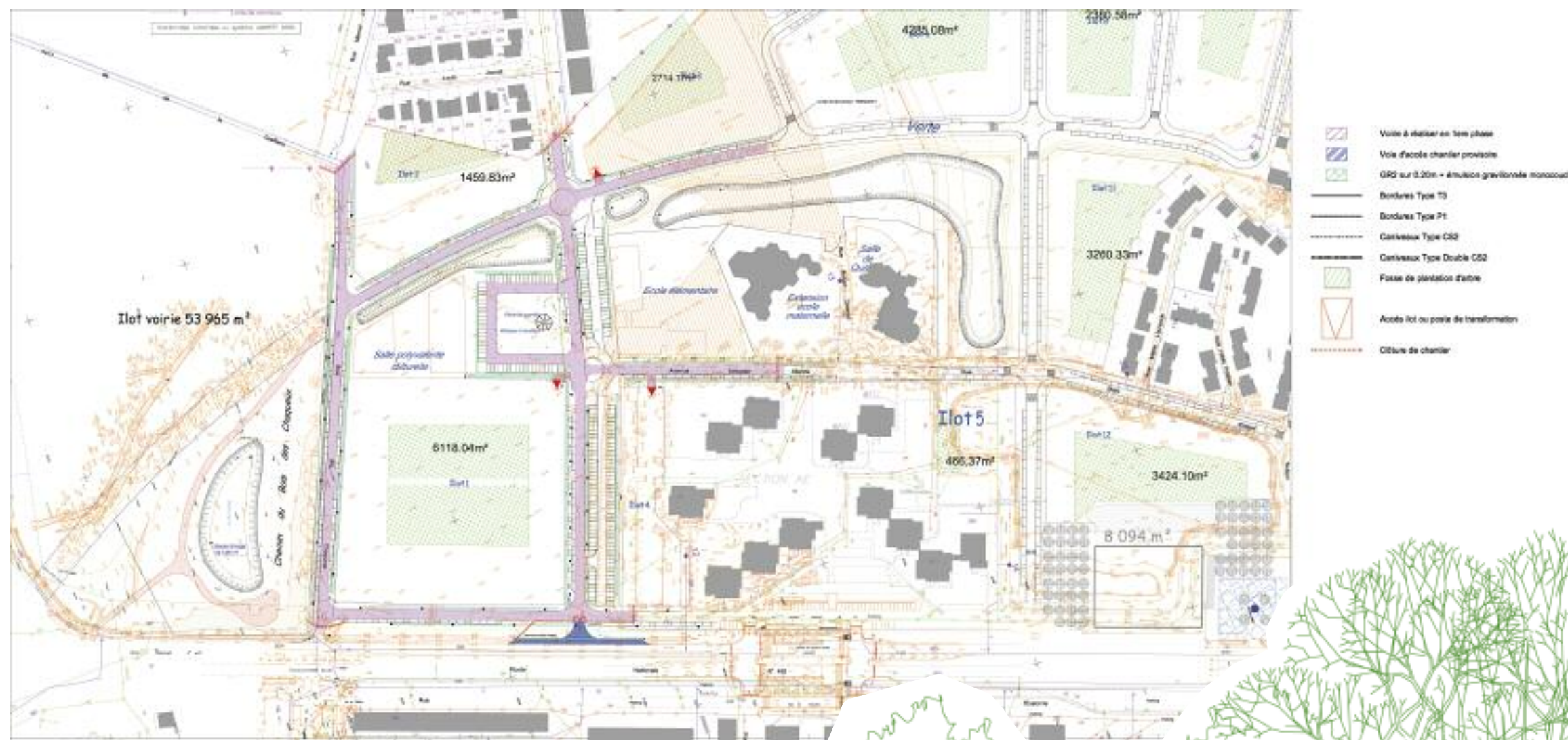


étudié plusieurs cas de figure et appris à agir en cas de malaise, la PLS (position latérale de sécurité) et pratiqué le massage cardiaque. L'utilisation du défibrillateur a également été évoquée.

Concentrés, concernés, les dix jeunes ont tous obtenu avec succès leur diplôme *Prévention et secours civique de niveau 1* émis par l'Union départementale des sapeurs pompiers de l'Essonne. **PLM**

Depuis le 1^{er} juin, les Joncs-Marins deviennent une réalité

On en parle depuis des années à Fleury-Mérogis et beaucoup de Floriacumois se demandaient quand le futur quartier des Joncs-Marins deviendrait une réalité. C'est chose faite, la date du 1^{er} juin sera à marquer d'une pierre blanche, elle est celle de l'ouverture officielle du chantier. Ainsi va se créer sous nos yeux ce nouveau quartier qui au-delà de notre ville sera bien une réalisation exemplaire qui illustrera le bien-vivre au cœur de l'agglomération du Val d'Orge.

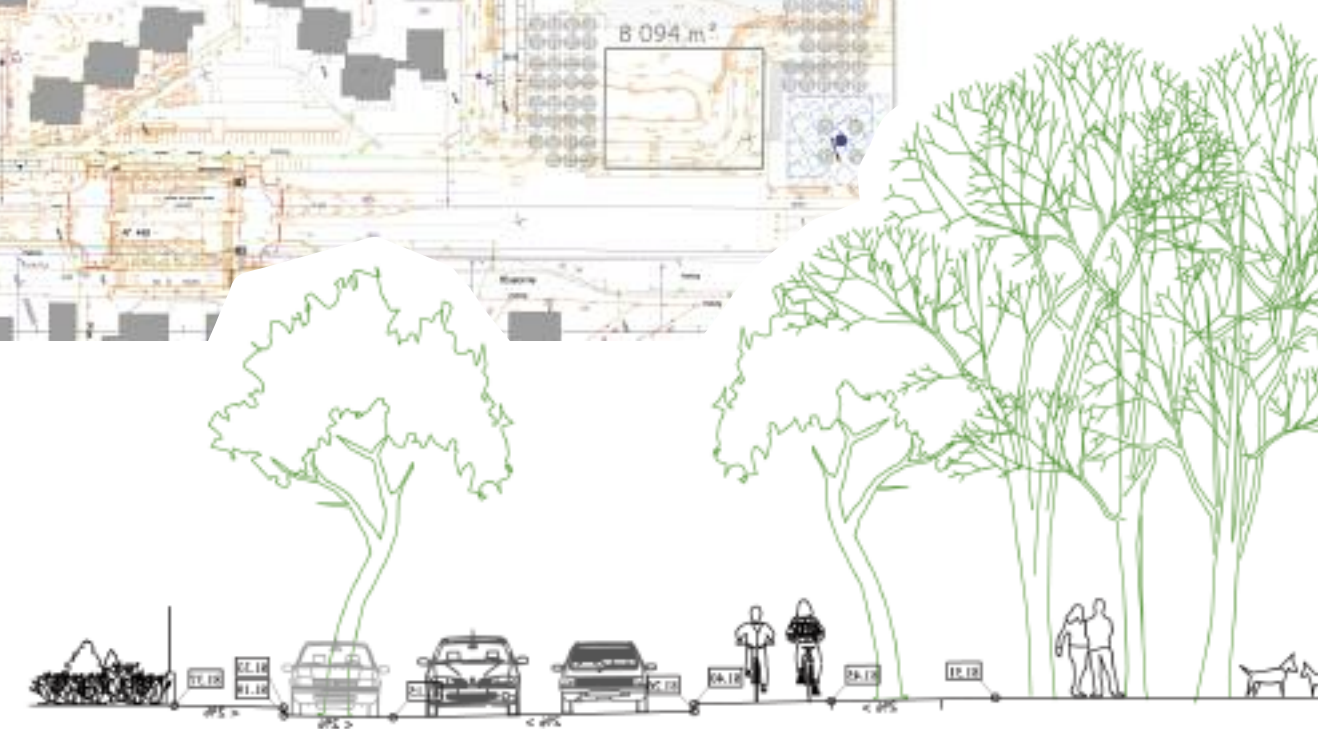


Ordre de service

Il a été signifié au groupement d'entreprises L'Essonnoise, Sacer, ETDE, Euroverts et la Lyonnaise des Eaux. Il consiste en la viabilisation de la première phase de la première tranche. Elle se décompose ainsi : première phase du 1^{er} juin au 31 décembre. La seconde après la construction des logements sur les lots 1, 2, 3, 4.

Les phases

La première concerne les travaux d'infrastructure, c'est-à-dire sous le terrain naturel : il s'agit de créer les routes, (voir plan), et d'enfouir les réseaux (électricité, gaz, téléphone...). La seconde concerne les travaux à réaliser au dessus du terrain naturel (éclairage public, plantations d'arbres et de végétaux divers...). ■





Comme à l'accoutumée, la commémoration du **64^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945** a réuni un grand nombre de participants. Après un dépôt de gerbes rue du Conseil-National-de-la-Résistance et un autre sur la stèle de la place du 8-Mai-1945, le cortège s'est rendu au cimetière où s'est déroulée la cérémonie en présence de Marjolaine Rauze, maire de Morsang-sur-Orge et vice-présidente du Conseil général de l'Essonne, des représentants d'anciens combattants et l'Harmonie de Viry-Châtillon. Extraits du discours de Michel Humbert, maire de Fleury Mérogis:

Mesdames, Messieurs,

En ce jour anniversaire de la commémoration de la victoire sur l'Allemagne nazie et ses alliés, nous voulons rendre hommage aux combattants héroïques, aux victimes de ces terribles années de guerre, à toutes celles et ceux qui



ont sacrifié leur vie pour notre liberté... On ne peut que méditer cette pensée du résistant que fut Pierre Brossolette: «Ce que nos morts attendent de nous, ce n'est pas un sanglot, mais un élan». Un élan porteur d'une société de paix, de justice, de tolérance, de solidarité entre les peuples...

Germaine Tillion, ethnologue et résistante, lors d'un entretien paru dans *L'Humanité* eut ces mots: «Même dans les armées les plus tordues, même dans les groupes les plus malfaisants, on trouve des gens prêts à écouter autre chose que la musique de mort. C'est un phénomène universel». Quel message d'espoir. Même au fond de la nuit noire il faut garder allumée la flamme de l'espoir d'un monde meilleur...

Nous avons le devoir de continuer à transmettre sans relâche aux générations futures les enseignements de ces pages sombres de notre



histoire mais aussi de faire vivre le formidable élan d'espoir et de vie qu'a été la Libération. À nous de construire un monde meilleur, un monde de fraternité en ayant pleinement tiré les leçons du passé...

À tous ceux qui ont survécu à cette horrible guerre, à ceux qui perpétuent aujourd'hui le message universel «plus jamais ça» et qui se mobilisent chaque année pour le faire vivre, à ceux qui, présents parmi nous, trouvent dans leur combat quotidien pour une société plus juste et plus humaine, un prolongement aux messages d'espoir de la Résistance, à tous les simples citoyens, démocrates, républicains, je vous remercie de votre présence, de votre action et du souvenir de mémoire qu'à travers vous tous, nous faisons partager.

Vive la République! Vive la France! Vive la Paix! ✨



Samedi 16 mai dernier, les élus se sont rendu au Lac-Greffière-Gribelette pour une nouvelle **visite de quartier**. Des habitants s'étaient joints à eux pour échanger, débattre et faire remonter les ressentis du quotidien. Parmi ceux-ci, et principalement, le fait que des regroupements s'opèrent le soir dans le quartier et que trop souvent des nuisances sonores gênent les habitants. La circulation de deux-roues à moteur ou de quads a été soulignée. Pour la propreté du quartier, des poubelles ont été demandées. Les élus et les habitants sont ensuite partis ensemble pour une balade autour du lac qui les a conduits jusqu'au lotissement Modap. ✨



Joli succès pour le premier **Baby Puces** qui s'est déroulé samedi 16 mai dernier au centre commercial. Brocante axée principalement sur les articles de puériculture, l'initiative a rassemblé une vingtaine d'exposants, un stand de barbe à papa et un manège qui ont ravi les familles venues chiner. Une idée de manifestation intéressante saluée par la population. ✨ **PLM**



Soirée vocale exceptionnelle où le chant et la voix, sous toutes leurs formes, ont été mis dignement à l'honneur. En effet, devant une salle comble, attentive et admirative l'ensemble choral du Cma, mené par la passionnée Stéphanie Ballet, a proposé un spectacle original, joliment mis en scène et exploitant des facettes inédites de cet instrument magique: la voix. Même performance pour le groupe invité, **Chet Nuneta** qui a totalement conquis l'auditoire par sa grâce, son énergie, sa virtuosité vocale et sa puissance imaginative. En bref, une soirée particulièrement réussie qui a évoqué à David Derrouet, adjoint au maire chargé de la Culture, cet hommage: un très grand merci pour cette soirée historique, qui aura embrasé les cœurs floriacumois, démanché les danseurs avertis et amateurs, permis des émotions uniques. ✨ **PLM**



Karim Slama, humoriste suisse, a conquis les Floriacumois venus le découvrir mercredi 6 mai dernier. Bien leur en a pris car le **one man show** très sympa, rythmé et plein d'humour valait le déplacement. ✨



Pour une rentrée du bon pied à l'école maternelle, le Centre de loisirs ouvrait ses portes durant la matinée du 16 mai dernier, aux **futurs petits écoliers** et à leurs parents venus nombreux. L'occasion pour les uns de découvrir leur prochain lieu d'accueil périscolaire, et pour les parents de poser toutes leurs interrogations, en toute tranquillité, les enfants étant encadrés par les personnels de la Maison de la petite enfance et les animateurs du Centre de loisirs maternel. ✨ **SR**



Sorties ouvertes à tous les retraités
Prochaine sortie: mercredi 1^{er} juillet.

Au programme: visite du musée permanent de l'Institut du monde arabe à Paris et déjeuner au restaurant de la Mosquée de Paris.

Pour participer à la sortie, il faut obligatoirement être inscrit au service Retraités en mairie.

Conditions d'inscription: être à la retraite (sans condition d'âge) et se munir d'une pièce d'identité. ✨ **PLM**

Félicitations aux comédiens en herbe d'**Oscar à la vie à la mort**, pièce adaptée du roman de B. Reuter. À l'instar des élèves de la classe de CE2 de Madame Le Goff de l'école Joliot-Curie, de nombreux élèves floriacumois ont le privilège de travailler à l'année, avec des enseignants du Cma, sur des projets théâtraux et musicaux de qualité avant de les présenter en public en fin d'année scolaire. ✨ **PLM**



L'avis des usagers

Plusieurs milliers de personnes ont répondu au questionnaire lancé par l'agglomération sur les déplacements. Avant l'annonce des résultats complets, voici un premier aperçu des premières grandes tendances.



Les temps de trajets sont globalement jugés trop importants. Les gens demandent une meilleure coordination entre les horaires des bus et ceux du RER qui occasionnent des temps d'attente excessifs. La fréquence des passages est insuffisante et trop irrégulière selon les lignes avec certains bus toutes les trente minutes en heures creuses et parfois aucun service.

La qualité en question

La qualité du service est à améliorer. De nombreux usagers trouvent que les conditions d'accueil pourraient être améliorées par la simple amabilité des personnels et que les conditions de circulation sont peu sécurisantes. Le manque d'information en ce qui concerne les changements d'horaires, les grèves, les

travaux sont patents et les usagers souhaitent être informés.

Le réseau en question

Les liaisons entre les villes de l'agglomération sont jugées insuffisantes et inégalement développées. Une meilleure desserte des points structurants comme l'accessibilité en journée aux zones commerciales, aux bâtiments administratifs, ainsi qu'aux gares RER est largement plébiscitée. Les premiers résultats de l'enquête déplacements révèlent d'ores et

déjà les premières requêtes des usagers : une meilleure adaptation des horaires et aux modes de vie actuels, un service clientèle à améliorer, et le développement du réseau transports. C'est grâce à une large participation de la population à cette enquête de l'agglomération qu'a pu être dressé un état des lieux. Cette étape doit aller vers une amélioration des transports publics.

Une analyse plus détaillée sera bientôt disponible. ■

NOUVELLE LIGNE DE BUS

Du nouveau côté bus à Brétigny, depuis le 27 avril, avec la création d'une nouvelle ligne baptisée 227.06 et l'amélioration du service sur la ligne 227.01.

La communauté d'agglomération du Val d'Orge améliore les transports en créant une nouvelle ligne de bus baptisée 227.06 qui vient étoffer le réseau de transport sur

la commune de Brétigny. Celle-ci desservira le centre commercial Maison Neuve, le bois de Vétille et la place de la Gare en semaine et en heures creuses uniquement à compter du 27 avril.

D'autre part, le service sur la ligne 227.01 est amélioré avec la desserte systématique des zones d'activité "Techniparc" et "ZI Cochet" en semaine, l'ajout de courses

supplémentaires le samedi avec un bus toutes les 30 minutes entre 7h et 19h30 et enfin la création d'un service le dimanche avec un bus toutes les heures entre 7h25 et 19h.

Sauve qui peut la vie

Inauguration au gymnase d'un défibrillateur mis à la disposition des associations sportives.

« Un seul être vous manque et tout est dépeuplé », écrivait Lamartine. Dans un registre plus concret, mais dans un même élan d'humanisme, la municipalité a décidé d'investir dans un outil technologique de pointe qui permet de sauver un être humain victime d'une crise cardiaque. Fiers de cette décision municipale, monsieur le maire Michel Humbert et les élus ont donc procédé, jeudi 14 mai dernier, en présence des représentants d'associations sportives, à la remise officielle de cette acquisition qui place la commune dans le peloton de tête des villes de la communauté d'agglomération détentrices d'un défibrillateur.

Le défibrillateur, une volonté municipale

Soulignant l'intérêt majeur de cet appareil, Michel Humbert a cependant regretté que « cet achat soit à la charge des collectivités, creusant davantage les inégalités de traitement entre citoyens suivant leurs lieux d'habitation. « Il serait en effet souhaitable que cette initiative soit nationale. » De son côté, Hervé Corzani, adjoint en charge de la Citoyenneté, des Retraités et des Personnes âgées, des Services publics, de la Santé et de la Qualité de la vie, a



Ci-contre, Claude Boutin, conseiller délégué à la Santé, à la Prévention et à la Qualité de la vie, explique le fonctionnement du défibrillateur.

annoncé la décision municipale de « continuer à tout faire pour équiper la ville malgré les difficultés financières ». Il a également pointé les défaillances du gouvernement qui, dans les deux ans qui viennent, souhaite contraindre, par la loi, les collectivités territoriales à s'équiper de ce type de matériel sans les moyens d'accompagnement.

« On ne peut, dans le même temps, casser l'hôpital public, privatiser la santé, remettre en cause la Sécurité sociale, faire en sorte que les profits des grands groupes pharmaceutiques explosent et accorder des moyens aux communes pour s'équiper et répondre aux besoins de la population. Il en est d'ailleurs de même en ce qui concerne la répartition des médecins sur notre territoire. La cause première de cette difficulté et à Fleury, nous en savons quelque chose, c'est bien pour une part, la volonté du gouvernement de limiter au maximum le nombre de médecins, instituant de fait une médecine à deux vitesses.



C'est contre tout cela, dans toute sa dimension, que s'élèvent la municipalité et son maire. Et c'est dans cet esprit que nous avons acquis ce matériel que nous avons le plaisir, aujourd'hui, de remettre aux sportifs. D'autres suivront, dans d'autres secteurs de la ville. »

Enfin, les élus ont précisé que cet investissement était accompagné d'une formation à destination de tous les responsables d'associations sportives et déclaré que leur souhait le plus cher était « que l'appareil serve le moins possible et que, le cas échéant, il permette de sauver des vies ». Patricia Lacan Martin



KARATÉ

Le 16 mai dernier à Reims, la jeune Floriacumoise Laura Benmerad a participé à la coupe de France de karaté, art martial japonais. Licenciée à l'AEK Grigny, elle est arrivée demi-finaliste, dans la catégorie minimes féminin 55 kg. Elle remporte ainsi la médaille de bronze. Bravo Laura !

KICK BOXING

Le FM kick boxing 91 sera en compétition au mois de juin.

- Les 6 et 7 juin, championnat de France à Paris salle Japy, 11 boulevard Voltaire, à partir de 13h.
- Le 13 juin à Égly (91), championnat départemental enfants et adultes, début de matinée.

Venez les supporter.

Jazz au Marcille

Une soirée champêtre et musicale de grande qualité à partager entre voisins et amis.

Installé dans un décor convivial, intime et festif à la fois, ce rendez-vous annuel autour du jazz est à découvrir et redécouvrir. Amateurs éclairés ou tout simplement amateurs de tous styles musicaux, cet événement local fait partie des grands moments de l'année et constitue une agréable occasion d'inviter ses amis et voisins dans un charmant jardin.

Basée sur un partenariat entre le Centre musical et artistique et le service Culturel, l'édition 2009 offrira, en première partie, une scène aux ateliers musiques actuelles et jazz du Cma avant de céder la place à la formation vedette de la soirée, le Trio François Faure.

Trio François Faure

Doté d'un solide bagage musical classique, le pianiste François Faure, artiste singulier, sensible, secret et lyrique, s'oriente vers le jazz très rapidement. Son premier album Direction sud-ouest, avec Philippe Laccarière, est très remarqué, puis son album That's all émeut par son



→ JAZZ AU MARCILLE 2009

Samedi 13 juin à partir de 19h30
Jardin du service Culturel
Atelier musiques actuelles de Jean Richardet

Atelier jazz d'Arnaud Gransac
Trio François Faure, avec Philippe Laccarière et Thierry Arpino
Tout public

Entrée libre (par le parc des Marcille qui donne dans la rue des Petits-Champs)
Renseignements : 01 69 46 72 09

élégance et sa musicalité. Ses amours de toujours, Debussy, Hampton Hawes, John Coltrane, Miles Davis, John Scofield... et bien sûr celui qui joue l'espace et le silence, Bill Evans, permettent de saisir son

univers. À la contrebasse, on retrouve Philippe Laccarière qui est son complice depuis de nombreuses années. Animateur de nombreuses formations en tant que leader, Philippe Laccarière a été enseignant au Cma et est le fondateur du festival de jazz essonnien «Au sud du Nord» dont un rendez-vous sera accueilli le 17 septembre prochain en la personne de Stéphane Guillaume et son Quartet. Quant à Thierry Arpino, musicien capable de jouer tous les modèles de jazz, traditionnel, fusion, rythmes africains, latin et même techno, il est l'un des batteurs les plus souples et les plus inventifs d'aujourd'hui. La soirée Jazz au Marcille permettra d'apprécier «en live» leur nouvel album, Emily, réellement pétillant, qui a l'art de faire entendre le souffle et la fabuleuse respiration du trio.

Patricia Lacan Martin

Dernières auditions publiques de l'année

«Last chance» pour les amateurs de chant, de danse, de théâtre et de musique



de voir sur scène le cru 2009 des élèves du Cma. Ouvertes à toutes et tous, ces auditions, outre le plaisir des yeux et des oreilles, sont l'occasion de pénétrer dans les coulisses de l'antre artistique de la ville et de voir ce qu'il s'y passe. C'est aussi un moyen agréable de concrétiser, ou pas, un désir d'inscription pour soi-même ou un proche. N'hésitez pas à fran-

chir le pas, l'entrée est libre et l'ambiance amicale. **PLM**

• Dernières dates de l'année, en juin, à 19h (sauf les 15 et 16 juin à 20h) :

jeudi 11 à 19h,
lundi 15 et mardi 16 juin à 20h : spectacle de l'atelier théâtre enfant,
mercredi 17, lundi 22, mardi 23 et mercredi 24 à 19h.

Tapis volant



Un spectacle musical pour petites oreilles qui aiment les voyages sonores insolites.

Emmanuel Ricard et Sylvain Diamand, affublés de leurs percussions et de leurs instruments à vent, forment un duo complice, ludique et poétique qui a l'art d'inventer des musiques d'ici, d'ailleurs et de nulle part à partir de notes aux couleurs d'eaux, de bois, de peaux, de cordes et d'air. Né du

→ TAPIS VOLANT

Mercredi 24 juin 2009 à 10h au Cma

Public : 3-8 ans

Durée : 45 minutes

Entrée libre

En priorité pour les enfants des ateliers d'éveil et d'initiation artistiques du Cma, des centres de loisirs maternels et primaires de Fleury-Mérogis.

Réservation indispensable au secrétariat du Cma : 01 60 16 84 29

désir d'offrir à entendre aux enfants d'autres musiques, celles qui vivent au plus près de nous, Tapis volant propose des compositions originales prétextes à découvrir une instrumentation riche en timbre et en couleur. Une invitation au voyage sonore à savourer en famille!

PLM

Place au théâtre

Les comédiens de l'atelier théâtre adultes du Cma, animé par le metteur en scène Christophe Waïss, présentent cette année deux pièces remarquables : *L'atelier* de Jean-Claude Grumberg et *Le songe d'une nuit d'été* de William Shakespeare.

Écrite en 1595, cette œuvre du plus grand poète, dramaturge anglais évoque deux couples d'amoureux transis, une dispute entre le roi et la reine des fées, une potion

qui s'en mêle et une troupe de comédiens amateurs qui préparent une pièce pour le mariage d'un prince. Tous vont s'entrecroiser dans une forêt étrange, un peu magique, le temps d'une nuit d'été ensorcelante qui ressemble à un rêve. Contemporaine, la pièce à succès de Grumberg fait revivre un atelier de confection au sortir de la Deuxième Guerre mondiale. Entre rires et larmes, les employés racontent leur vie pendant l'Occupation : un Juif qui a été déporté, un autre qui a vécu caché en zone occupée, une troisième qui s'est réfugiée en zone libre, une quatrième encore, dont le mari a été arrêté et envoyé dans les camps, mais aussi des jeunes gens à peine



touchés par la guerre et une femme dont le mari fonctionnaire a peut-être collaboré... Autant de destins différents qui se croisent et soulèvent tous la même question : comment vivre après le traumatisme de la guerre et de la Shoah? Créé en 1979, *L'atelier* a reçu quatre Molière en 1999. Soit un excellent choix pour les comédiens de l'atelier théâtre du Cma et pour le public floriacumois convié gratuitement. **PLM**

Tous les Floriacumois sont invités à assister aux quatre représentations qui auront lieu salle Malraux.

→ «LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ»

Vendredi 26 juin à 20h30,
dimanche 28 juin à 16h30.

→ «L'ATELIER» Samedi 27 juin à 20h30,
lundi 29 juin à 20h30.

Exposition philatélique

La philatélie est une passion qui offre l'avantage de réunir des amateurs de toutes les générations. Goût pour la collection, pour la quête du timbre rare mais aussi ouverture éducative animent les millions d'adeptes de cette pratique internationale. Plus près d'ici, une nouvelle association « Amicale philatélique Fleury/Morsang » vient de se créer et propose déjà une exposition thématique sur les facteurs cyclistes qui sera installée, bien naturellement, à La Poste de Morsang-sur-Orge. Présidée par le dynamique

Floriacumois Henri Quiqueré, l'association sera également présente à la Fête de la ville le samedi 20 juin prochain. « Notre objectif est de promouvoir une philatélie éducative, souligne l'ex-journaliste. La philatélie permet, à partir de la représentation du portrait d'un grand homme, d'un paysage ou d'un événement, de s'instruire et notre but est d'éveiller la curiosité des jeunes afin qu'ils aient le désir d'ouvrir leur dictionnaire, ou d'aller maintenant sur Internet, pour en savoir davantage. » Dans cet esprit, l'association, pleine de

« NOTRE OBJECTIF EST DE PROMOUVOIR UNE PHILATÉLIE ÉDUCATIVE. »

ASSOCIATION « AMICALE PHILATÉLIQUE FLEURY/MORSANG »
Président : Henri Quiqueré
Tél. : 01 69 04 30 49
ch.quiquere@gmail.com

Adhésion : 20 euros (moins de 18 ans : 5 euros)
Réunion à partir du 1^{er} septembre tous les premiers dimanches de chaque mois salle Wiener de 10h à 12h.



projets, affirme sa volonté de se déplacer dans les écoles. Dans l'immédiat, l'exposition à La Poste de Morsang est à découvrir. **PLM**

→ EXPOSITION PHILATÉLIQUE « LES FACTEURS À VÉLO »
La Poste de Morsang-sur-Orge
31 avenue Paul-Vaillant-Couturier
Du 2 au 9 juin.

Bouille la petite goulue



Le pitch : Bouille est une petite fille affamée, affamée de vitalité ! Cette force vitale qui la caractérise vient chambouler la solitude et la tristesse des habitants d'un immeuble triste. Bouille les avale tous et les remet au monde pour faire la fête. Grâce à son appétit, elle leur donne la joie de vivre... Belle histoire, n'est-ce pas ?
« Le thème de l'appétit insatiable illustre à merveille ce que je ressens quand j'observe les tout-petits : une curiosité absolue du monde et d'eux-mêmes », déclare Florence Desnouveau, conteuse de la compagnie des Épices. « Ils explorent à plein temps sans aucun a priori. Ils sont juste curieux de tout. »
Programmé dans le cadre des Premiers

pas, ce conte visuel et musical destiné au tout jeune public clôturera une semaine d'apprentissage où les intervenants de la Maison de la petite enfance auront été formés à l'art du conte par les conteurs de la compagnie des Épices. Une initiation qui leur permettra, à leur tour, de capter l'attention des petits, toujours friands d'écouter de belles histoires. **PLM**

→ BOUILLE LA PETITE GOULUE
Samedi 13 juin à 10h
Salle André-Malraux
à partir de 18 mois
Tarif : 3 euros (gratuit pour les moins de 3 ans)
Réservation au 01 69 46 72 09



La mairie

12, rue Roger-Clavier
BP 107
91706 Fleury-Mérogis
Cedex
Tél. : 01 69 46 72 00
Courriel : mairie@mairie-fleury-merogis.fr
Site internet : www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires d'accueil :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.
Samedi : de 9h à 12h.
Fermée le mercredi.

Le site internet

www.mairie-fleury-merogis.fr
Consultation gratuite à la médiathèque Elsa-Triolet.

Maison de justice et du droit

Le Trianon, 72 route de Corbeil, 91360 Villemoisson-sur-Orge.
Tél. : 01 69 46 81 50
Fax : 01 69 46 81 57
Courriel : mjd@agglo-valdorge.fr
www.agglo-valdorge.fr
Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire du Val d'Orge aura lieu mercredi 24 juin à 20h30 au Trianon à Villemoisson-sur-Orge.

Les agents de liaison

Les agents de liaison sont disponibles et à votre écoute, l'occasion de formuler vos interrogations, suggestions sur la vie de votre quartier.
N'hésitez pas à les contacter, ils sont joignables :
• par téléphone en mairie : 01-69-46-72-29
• par mail : solene.k@mairie-fleury-merogis.fr

Les comités de quartier

Régulièrement avec votre maire et vos élus, des informations, des échanges sur l'actualité locale, mais aussi des projets à construire ensemble.
Renseignements auprès des agents de liaison et du secteur Citoyenneté au 01 69 46 72 23.

Les boîtes à idées

Destinées à recueillir des suggestions sur l'amélioration de la ville et le service public municipal, elles sont à votre disposition en mairie, à la médiathèque ou au local jeunesse-Pij au centre commercial.

Une boîte aux lettres électronique

Vous souhaitez joindre les services de la mairie :
mairie@mairie-fleury-merogis.fr

Le Point information jeunesse



Lieu d'accueil et d'information sur la formation, l'emploi, les loisirs, la prévention, les vacances..., le Pij est ouvert à tous. Il offre des outils de communication et de recherche, un accompagnement individuel destiné aux jeunes de 16 à 25 ans.

Accueil : au centre commercial de la Poste, place du 8-Mai-1945, les mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Tél. : 01 69 72 19 66 - Fax : 01 69 72 19 65
Courriel : pij@mairie-fleury-merogis.fr

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu lundi 22 juin à 20h30 en mairie.

La médiathèque Elsa-Triolet

59, rue André-Malraux
91700 Fleury-Mérogis
Tél. : 01 60 16 30 60
Courriel : mediatheque@mairie-fleury-merogis.fr
Horaires d'ouverture :
Mardi : de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.
Mercredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Vendredi : de 15h à 19h.
Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Le service Jeunesse

Rue André-Malraux, salle Louis-Daquin, tél. : 01 60 16 02 99 ou 01 69 72 19 70 (au centre commercial).
Accueil :
• En période de vacances scolaires, du lundi au samedi de 14h à 19h, les mardi et vendredi de 10h à 12h.
• Hors vacances scolaires, les mardi et vendredi de 14h à 17h30, les mercredi et samedi de 14h à 19h.

La Réussite éducative

Soutien et accompagnement adaptés aux fragilités de vos enfants de 2 à 16 ans. 61, rue de l'Écoute-s'il-Pleut (à côté de l'école Curie).
Horaires d'ouverture :
lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h-12h et 13h-18h, mercredi 13h-18h.
Tél. : 01 69 51 78 60



Les permanences des élus

Les élus reçoivent sur rendez-vous.


- Le maire, Michel Humbert, le jeudi de 17h45 à 19h30. Tél. : 01 69 46 72 23
- Les adjoint(e)s
Tél. : 01 69 46 72 44
- > Brigitte Manilève, adjointe chargée des Travaux.
- > David Derrouet, adjoint chargé de la Culture.
- > Martine Guyot, adjointe chargée de l'Action sociale et de l'Habitat.

- > Laurence Lespinard, adjointe chargée du Développement durable, de l'Action économique, de l'Emploi et du Commerce local.
- > Frédéric Dufossé, adjoint chargé de l'Enfance et de la Petite enfance.
- > Hervé Corzani, adjoint chargé de la Citoyenneté, des Retraités et des Personnes âgées et des Services publics.

- > Nathalie Batard, adjointe chargée du Scolaire et de la Réussite éducative.
- > Abdelhamid Yassine, adjoint chargé du Sport et de la Vie associative.

La délégation de **Marjolaine Rauze**, conseillère générale, reçoit en mairie de Fleury sur rendez-vous.
Tél. : 01 69 25 39 21

Julien Dray, député de l'Essonne, reçoit sans et sur RDV à sa permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 130, avenue Gabriel-Péri.
Tél. : 01 69 25 08 04.
Courriel : julien_dray@hotmail.com

Exprimez-vous 
Le forum citoyen est une façon rapide et efficace de vous adresser à vos élus.
www.mairie-fleury-merogis.fr



> Accueil des nouveaux habitants de Fleury-Mérogis

Vous venez de vous installer à Fleury-Mérogis ou vous y emménagez dans les semaines ou les mois à venir, alors remplissez sans attendre ce coupon afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants. Le maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

M^{me}, M^{lle}, M.

Adresse

Téléphone

Arrivée le

Nombre de personnes (enfants, adultes)

Coupon à retourner au :

- Service Citoyenneté, hôtel de ville, 12 rue Roger-Clavier, BP 107, 91706 Fleury-Mérogis Cedex
Tél. : 01 69 46 72 23 ou 01 69 46 72 29
- Vous pouvez également le remettre aux agents de liaison lors de leurs visites de quartier.

Le carnet



Ils sont nés

- RODRIGUES Gabriel
né le 27/4/2009
- CARRIAT Antoine
né le 27/4/2009
- AUBERGER Éthan
né le 11/5/2009

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont plus publiées dans "la Feuille". Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'état civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.



Guide santé

Protection infantile

Service de prévention santé gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans. Ouvert à tous, 70 rue André-Malraux, Maison de la petite enfance.
Tél. : 01 69 46 67 06.
Ouvert les : lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30; mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30; mercredi de 13h30 à 16h30.
Consultations médicales l'après-midi sur rendez-vous.
Consultation psychologue sur rendez-vous.

Médecins généralistes

Patrick CHAPUZOT :
4, rue Salvador-Allende
Tél. : 01 60 15 82 83
Sylvie BERNARD :
3, rue Pablo-Picasso
Tél. : 01 69 04 11 59

Tour de garde

(des médecins généralistes, week-ends et jours fériés)
Urgence de nuit :
de 20h à 8h.

Urgence de week-end :
du samedi 18h au
lundi 8h.

Urgence de jour férié :
téléphoner au médecin de garde.
Tél. : 01 69 25 83 58

SOS médecins 91

24h sur 24.
Tél. : 08 26 88 91 91

SOS Amitié...

à l'écoute des personnes en situation de mal-être.
Tél. : 0 820 066 066 (0,12 euros/mn)

Urgences médicales

24h sur 24.
Composer le 15
Allo Enfance maltraitée
24h sur 24. Numéro vert national : 119 (appel gratuit).

Infirmières libérales

Soins à domicile ou au cabinet.
Janick BROSSIER :
24, avenue du Muguet à Morsang-sur-Orge.
Tél. : 06 67 23 78 74
Sylviane RAZAFIMAHALEO :
10, allée Cavalière à Sainte-Geneviève-des-Bois.
Tél. : 01 60 16 61 85 ou 06 08 16 32 78
Malika MOUMEN :
29, rue Nungesser à Sainte-Geneviève-des-Bois.
Tél. : 01 69 51 13 65 ou 06 64 83 86 21

Dentistes

10, rue de l'Orge
KORBER : 01 60 16 64 17
SONIGO : 01 60 16 56 86

Pharmacies

LECHERTIER Marianne :
5, place du 8-Mai-1945
Tél. : 01 60 15 80 83

PERRIN : 2, Route-Nationale
Tél. : 01 69 24 39 90

Centre médico psycho-pédagogique

Le CMPP est un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide pour les parents qui s'interrogent sur les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants âgés de 0 à 20 ans.
Adresse : 6, rue du CNR.
Ouverture : lundi de 16h à 19h, mercredi de 13h30 à 17h30, jeudi de 15h à 18h30.
Tél. : 01 60 16 02 69

Kinésithérapeute

Spécialisé en kiné respiratoire
Gérard SEIGNEUR
15, rue Roger-Martin-du-Gard à Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 60 15 36 31 ou 06 10 80 15 82

Centre Jean-Moulin

Établissement de réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier
Tél. : 01 69 25 66 00
Maison de retraite médicalisée Marcel-Paul
8, rue Roger-Clavier
Tél. : 01 69 25 65 38
80 lits dont 75 en cure médicale. Accueille les personnes âgées valides ou invalides, nécessitant des soins permanents.

Centre hospitalier Manhès

8 rue Roger-Clavier, 91712 Fleury-Mérogis Cedex
Tél. : 01 69 25 64 00
Tiers-payant
Conventions mutuelles
Consultations externes :

- Médecin généraliste

Les lundi et mercredi de 10h à 18h.

RDV : 01 69 25 65 14
- Laboratoire d'analyses.

RDV : 01 69 25 64 91

- Radiologie, échographie,

doppler veineux, mammographie.

RDV : 01 69 25 67 49

- Néphrologie, hypertension artérielle. RDV : 01 69 25 64 96

- Maladies métaboliques, nutrition, endocrinologie, diabète,

cardiologie, échocardiographie, holter cardiaque et tensionnel,

psychiatrie, sevrage tabagique.
RDV : 01 69 25 64 64

Hospitalisation :

- Soins de suite (37 lits)

Tél. : 01 69 25 67 07

- Médecine (2 lits)

Tél. : 01 69 25 67 07

- Psychiatrie (30 lits)

Tél. : 01 69 25 67 52

Hémodialyse (14 postes) :

Tél. : 01 69 25 64 96

Autodialyse (12 postes) :

Tél. : 01 69 25 65 27



Taxis

- M. Thiourt :
06 08 81 60 60
ou 01 69 04 56 57
- M. Péreira :
06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36



Qualité de l'air

L'indice ATMO caractérise la qualité de l'air globale pour l'ensemble de la région parisienne. À Fleury-Mérogis : indice 5 le 25/4/2009.

Source : Airparif (Association pour la surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France).

Indices :
1-2, très bon.
3-4, bon.
5, moyen.
6-7, médiocre.
8-9, mauvais.
10, très mauvais.



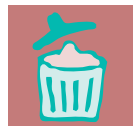
Caisse d'allocations familiales

Trois permanences administratives :

- Grigny Grande-Borne, 16 place aux Herbes, chaque mardi, à l'exception du 1^{er} mardi matin de chaque mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ;
- Grigny 2, centre municipal Pablo-Picasso (face au 7 avenue des Sablons), le jeudi de 13h50 à 16h ;
- Morsang-sur-Orge, centre de Sécurité sociale, 34 avenue René-Cassin, chaque lundi de 13h30 à 16h30.

Assistantes sociales

À Fleury-Mérogis, dans les locaux de la Maison de la petite enfance, sur rendez-vous à prendre auprès de la Maison départementale des solidarités, tél. : 01 69 46 57 60. Consultation gratuite.



Calendrier des collectes

> LES ENCOMBRANTS

Collectifs: les mercredis 3, 17 juin et 1^{er} juillet.

Pavillons: le mercredi 17 juin.

La liste des encombrants acceptés est disponible en mairie.

> LA DÉCHÈTERIE MOBILE

Le samedi 27 juin, de 9h à 12h, rue de l'Écoute-s'il-Pleut.

PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi du Val d'Orge)

Pour les adultes à partir de 26 ans en recherche d'emploi ou de formation. Permanence d'accueil en mairie de Fleury. Prendre rendez-vous auprès du service social de la mairie. Tél. : 01 69 46 72 30

Conseillère : Madame Françoise Saison.

Siège : association Aile, 126 avenue Gabriel-Péri, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois. Tél. : 01 69 04 41 03

Permanence d'un notaire

Un notaire tient une permanence gratuite les premier et troisième mardis de chaque mois à la Chambre des notaires de l'Essonne d'Évry-Village, 14 rue des Douze-Apôtres, de 9h à 12h sur rendez-vous. Tél. : 01 60 78 01 27

Contrôleur des impôts

Le contrôleur des impôts se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions, en mairie, le jeudi 3 septembre de 9h à 11h. Pas de permanence en juillet-août.

Huissiers de justice

Le Centre d'information des huissiers de justice situé dans l'immeuble "Le Mazière", rue René-Cassin à Évry tient une consultation gratuite sur rendez-vous, trois jeudis par mois de 9h30 à 11h30, et à la Maison de justice et du droit de Villemoisson-sur-Orge le 4^e jeudi du mois. Tél. : 01 69 36 36 37

Avocat conseil

En mairie de 10h15 à 11h45. Prochaine consultation : vendredi 26 juin (M^e Hosni MAATI).

Mission locale du Val d'Orge

Pour les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés, en recherche d'emploi ou de formation.

La Mission locale est installée dans les locaux du Point information jeunesse au centre commercial de La Poste. Renseignements et prise de rendez-vous au 01 69 72 19 64.

Horaires d'ouverture du cimetière

Période estivale : du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h à 19h.

rue Paul-Langevin (près de la caserne des pompiers). Les cartes d'accès à la déchetterie sont désormais retirables aux services techniques du Val d'Orge, tél. : 01 69 72 20 07.

> LES ORDURES MÉNAGÈRES (bac marron)

Le lundi et jeudi.

Les encombrants, emballages, ordures ménagères et déchets verts doivent être sortis la veille au soir.

Vous pouvez également porter vos déchets à l'espace écologique de Sainte-Geneviève-des-Bois,

Pour tout renseignement, un numéro vert (gratuit) vous permet de contacter l'agglomération du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h au 0 800 293 991

Rentrée 2009

Cartes de transport des collégiens

Comme chaque année la ville de Fleury-Mérogis prend en charge la carte de transport des collégiens.

Deux possibilités sont offertes :

- La carte OPTILE qui donne droit à un aller-retour par jour et qui est prise en charge financièrement à 100 % par la commune.
- La carte IMAGINE'R qui permet de voyager plusieurs fois par jour et qui peut être utilisée lors des congés scolaires. Pour celle-ci une participation financière de 20 euros est demandée aux familles.

Les imprimés seront à votre disposition à partir de la mi-juin au service Enfance Scolaire qui reste à votre disposition pour tout renseignement au 01 69 46 72 20. Les demandes de renouvellement de la carte IMAGINE'R seront transmises directement par l'organisme aux familles, mais devront être déposées au service Scolaire.

Rappel : toute demande de carte doit obligatoirement être enregistrée et transmise par le service Scolaire à la société de transport. Les demandes ne pourront être acceptées et prises en charge par la ville que jusqu'à fin septembre. ✱

Citoyenneté

Des assises en septembre

Le 19 septembre prochain, la municipalité organise les « Assises de la citoyenneté » avec la présence exceptionnelle de Monseigneur Gaillot, militant inlassable des droits de l'homme. Trois thèmes de réflexion seront abordés, la santé, le logement, l'éducation. Les habitants de Fleury pourront donner leur avis et proposer des axes d'action. La journée se terminera par un repas citoyen partagé en toute convivialité. ✱

Cma

Du côté du Centre musical et artistique

Inscriptions et réinscriptions 2009-2010 : au secrétariat du Cma.

Horaires du secrétariat : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 19h30, mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

- Du samedi 20 juin (stand Fête de la ville) au vendredi 3 juillet.
- Du mardi 1^{er} septembre au vendredi 18 septembre.

Priorité aux anciens élèves jusqu'au lundi 29 juin 2009 inclus.

Pièces nécessaires : 2 photos d'identité, quotient familial, certificat médical d'aptitude à la danse.



Le Cma, outre son activité d'enseignement classique de conservatoire, est le partenaire artistique incontournable de toutes les structures municipales, notamment des écoles. Après les nombreux projets conduits par les enseignants et présentés en mai, plusieurs se succèdent en juin. Pour exemple, un concert éducatif « Musiques et poésies » sera proposé aux élèves de six classes de CE2, CM1 et CM2 le jeudi 18 juin à 10h30 et 13h45. Il sera interprété par Jean-Marc Philippon (accordéon), Ophélie Billot (violin) et Philippe Rouillard (contrebasse), tous trois enseignants au Cma. Dans un autre registre, un spectacle, réalisé par le metteur en scène du Cma, Christophe Waiss, dans le cadre de la classe-ville de l'école maternelle Langevin, sera présenté vendredi 12 juin à 20h au Cma. ✱

Commémoration

Appel du 18 juin 1940

Nous commémorerons l'appel du général De Gaulle jeudi 18 juin 2009.

Rendez-vous à 14h30 place du Général-de-Gaulle

pour un dépôt de gerbes et allocutions, en présence des associations d'anciens combattants, de Michel Humbert, maire, et du Conseil municipal. ✱



Quartiers

Repas et comités

En juin, les quartiers auront leur comité :

- Aunettes, vendredi 5 à 18h au pied de la statue,
- Résidences, mardi 9 à 18h, cour de la salle Daquin,
- Lac-Greffière-Gribelette, mardi 16 à 18h sur l'espace Renoir,
- Chaqueux, mardi 23 à 18h30 devant le local de l'amicale des locataires, au 67 rue du Bois-des-Chaqueux,
- Village, vendredi 26 à 18h sur le parking de la mairie.

Et en toute convivialité, il y aura les repas de quartier, entre voisins :

- Place des Droits-de-l'Homme, dimanche 14 à midi,
- Village, dimanche 14 à 12h,
- Aunettes, vendredi 27 à midi. ✱

Loisirs

Beaucoup de monde et grosse chaleur pour la **brocante** du dimanche 24 mai dernier qui a attiré, comme d'habitude, les amateurs de chine d'ici et d'ailleurs. Les années passent et les vide-greniers ont toujours autant de succès ! ✱





Jazz au Marcille
samedi 13 juin

dimanche 7 juin Élections européennes de 8h à 20h. *Lire page 7*
jusqu'au 9 Exposition philatélique *Les facteurs à vélo*, à La Poste de Morsang-sur-Orge. *Lire page 18*
entre les 11 et 24 juin Différentes auditions publiques du Cma. *Lire page 16*
samedi 13
 • Bouille la petite goulue, 10h salle Malraux. *Lire page 18*
 • Jazz au Marcille, 19h30 dans le jardin du service Culturel. *Lire page 16*

jeudi 18 Appel du 18 juin 1940. *Lire page 23*
samedi 20 Fête de la ville aux Résidences. *Lire pages 4-5*
lundi 22 Conseil municipal à 20h30 en mairie.
mercredi 24 Tapis volant, spectacle musical pour petites oreilles, 10h au Cma. *Lire page 17*
les 26, 27, 28 et 29 Quatre représentations théâtrales salle Malraux. *Lire page 17*

Le Relais Fleury fête la musique
 Le sympathique restaurant-bar Le Relais Fleury, 2 rue des Petits-Champs, organise un concert à l'occasion de la fête de la musique. Le vendredi 19 juin, rendez-vous avec le groupe Bill Pink, (rock et blues) de 21h à 1h. Sur place, barbecue et consommations, mais surtout bonne humeur et convivialité. Le Relais Fleury vous accueille du lundi au vendredi de 6h30 à 20h et à partir de novembre les samedis matins. Il vous propose une restauration familiale de qualité et un esprit brasserie traditionnelle. Sont aussi organisées régulièrement des soirées karaoké. Il est aussi possible de louer la salle pour des événements privés, le week-end. Pour tout renseignement : 01 69 04 88 51.

POST-SCRIPTUM

Des consultations médicales

Bonne nouvelle : le centre hospitalier Manhès met en place à partir du 15 juin une consultation de médecine générale ouverte à tout le monde deux jours par semaine : lundi et mercredi de 10h à 18h (le rythme des consultations pourra augmenter en septembre en fonction des besoins). Consultation sur rendez-vous : 01 69 25 65 14.

La municipalité se félicite de cette initiative, qui fait suite aux nombreuses actions conduites par le maire. Il avait en particulier rencontré le président de l'Ordre des médecins de l'Essonne pour tenter d'apporter réponse aux besoins des habitants. Sur place : centre de radiologie conventionnelle, mammographie et laboratoire (prélèvement et analyses). Tiers-payant en vigueur (pas d'avance des frais pour les assurés sociaux).

Impôts

En 2009, déclarer ses revenus sur Internet, c'est encore plus simple. Sur www.impots.gouv.fr faites votre déclaration de revenus de n'importe quel ordinateur, juste en vous identifiant avec votre n° de télédéclarant, votre n° fiscal figurant sur la déclaration papier que vous recevez chez vous, et avec le montant de votre revenu fiscal de référence indiqué sur votre dernier avis d'imposition. Télédéclarez en seulement 3 clics, si vous n'avez rien à modifier ou compléter sur votre déclaration préremplie. Vous vérifiez, vous

signez et vous obtenez un accusé de réception. Comme toujours, vous bénéficiez aussi de délais supplémentaires : jusqu'au 11 juin (zone A), 18 juin (zone C et les Dom), 25 juin (zone B et la Corse).

Chantier de bénévoles

Ni milieu scolaire, ni milieu familial, le chantier est un lieu original où se côtoient des bénévoles de diverses nationalités et de différents milieux. Ensemble, sans avoir forcément d'expérience, mais grâce à des animateurs et des animatrices passionnés, ils s'initient à des techniques traditionnelles de restauration du patrimoine et participent à un projet commun. Ensemble, ils vont communiquer, échanger des expériences, apprendre à s'organiser, tout en respectant leurs différences. Sur un chantier, tout le monde participe aux tâches quotidiennes ou à la programmation des loisirs.

Des centaines de projets sont réunis et proposés à tous ceux qui souhaitent participer à un chantier de bénévoles ou à un stage. Tous les types de patrimoine y sont proposés : château monumental, maison rurale, chemin, locomotive, patrimoine industriel, abbaye...

Pour recevoir gratuitement le catalogue, vous pouvez consulter le site www.rempart.com ou téléphoner au 01 42 71 96 55.



Magazine municipal d'information
 12, rue Roger-Clavier
 BP 107 - 91706 Fleury-Mérogis Cedex
 Site : www.mairie-fleury-merogis.fr

Directeur de la publication
 Michel Humbert
 Directeur de la communication
 Michel Carreno
 Rédaction
 Michel Carreno, Patricia Lacan Martin
 Photos
 Michel Carreno, Patricia Lacan Martin, Sophie Rouxel, services municipaux, DR
 Maquette
 Sophie Rouxel
 Secrétariat, rédaction
 Lydia Nandjaye
 Conception graphique
 Caroline Pauchant, Atelier Michel Bouvet
 Impression
 LVRI
 Distribution
 Espace Impression

Couverture
 Fête de la ville